



## Un patrimoine à protéger

À Deschambault-Grondines, 17 édifices sont protégés en raison de leur forte valeur patrimoniale. Dix possèdent le statut d'immeubles patrimoniaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec et sont inscrits au Répertoire du patrimoine culturel. Sept autres sont protégés par une citation de la municipalité.

### **Immeubles patrimoniaux**

Moulin banal de Grondines (1676), classé en 1984

Maison Veuve-Groleau (1715), classée en 1971

Relais de poste de Deschambault (1735), classé en 2004

Maison Delisle (1765), classée en 1963

Maison Sewell (1800), reconnue en 1978, classée en 2012

Moulin de La Chevrotière (1802), classé en 1976

Vieux Presbytère de Deschambault (1815), classé en 1957

Église Saint-Joseph de Deschambault (1835), classée en 1957

Église Saint-Charles-Borromée de Grondines (1839), classée en 1987

Presbytère de Grondines (1842), classé en 1966

### **Immeubles cités**

Maison Jean-Boudreau (1790), citée en 2005

Salle des Habitants (1840), citée en 2008

Calvaire Alexandre-Naud (1841), cité en 2008

Couvent de Deschambault (1861), cité en 2008

École Saint-Charles de Grondines (1913), citée en 2007

Centre des Roches (1946), cité en 2021

Hôtel de ville de Deschambault-Grondines (1871), cité en 2021

